

CENTRE RÉGIONAL POUR L'INTÉGRATION DES PERSONNES ÉTRANGÈRES ET D'ORIGINE ÉTRANGÈRE



SOMMAIRE

<i>LE CIMB EN QUELQUES MOTS</i>	1
<i>NOS ACTIONS À DESTINATION DES PERSONNES ÉTRANGÈRES ET D'ORIGINE ÉTRANGÈRE</i>	3
• LE PARCOURS D'ACCUEIL DES PRIMO-ARRIVANTS	3
• LES FORMATIONS ET SÉANCES D'INFORMATION	5
• LES OUTILS D'INFORMATION	7
<i>NOS ACTIONS AVEC ET POUR LES ASSOCIATIONS ET INSTITUTIONS</i>	8
• LES FORMATIONS ET SÉANCES D'INFORMATION	8
• L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS	10
• LA MISE EN RÉSEAU	11
• LA MISE À DISPOSITION D'INFORMATIONS UTILES : STATISTIQUES ET DOCUMENTATION	13
• AUTRES SERVICES	13
<i>NOTRE ÉQUIPE</i>	15

LE CIMB EN QUELQUES MOTS

Le Centre Interculturel de Mons et du Borinage (CIMB) est l'un des 8 Centres Régionaux d'Intégration de la Wallonie.

Notre objectif est de promouvoir toute initiative en vue de favoriser l'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère.

Missions des Centres régionaux d'intégration selon le décret de la Wallonie (du 4 juillet 1996, modifié le 27 mars 2014)

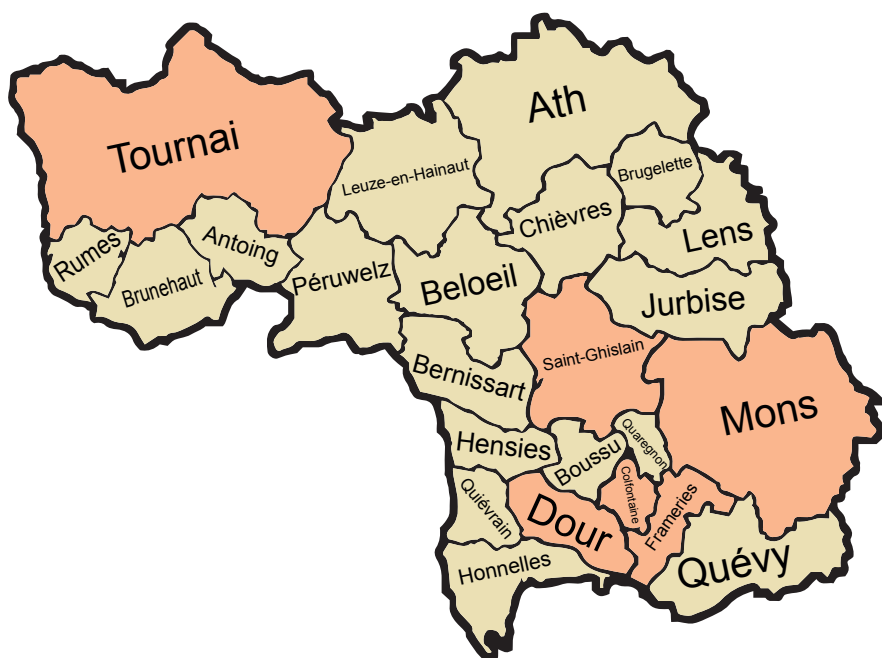
- développer, mettre en œuvre et organiser le parcours d'accueil des primo-arrivants ;
- accompagner les initiatives locales d'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère et coordonner des activités d'intégration dans le cadre des plans locaux d'intégration ;
- coordonner des activités d'intégration dans notre ressort territorial ;
- encourager la participation sociale, économique et politique des personnes étrangères et d'origine étrangère et les échanges inter-culturels ;
- former les intervenants agissant dans le secteur de l'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère ;
- récolter sur le plan local des données statistiques ;
- se concerter avec les autres centres afin de mener des politiques cohérentes sur tout le territoire de la région de langue française.

Pour mener à bien nos missions, nous accueillons les personnes étrangères et d'origine étrangère et travaillons avec les associations, services publics et d'autres organismes afin de mettre en place le parcours d'accueil des primo-arrivants, d'organiser des formations, d'accompagner les associations et leurs projets, de coordonner les activités d'intégration, de mettre en place des actions de sensibilisation...

Toutes ces actions sont menées dans le cadre de notre Plan Local d'Intégration (PLI). Celui-ci a pour objectif de favoriser l'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère :

- en mettant en évidence les besoins spécifiques de ce public,
- en identifiant l'offre existante pour répondre à ces besoins,
- en prévoyant des stratégies d'action en concertation avec les partenaires.

Notre territoire de compétences s'étend sur 24 communes : les 13 communes de Mons-Borinage (Boussu, Colfontaine, Dour, Frameries, Hensies, Honnelles, Jurbise, Lens, Mons, Quaregnon, Quévy, Quiévrain, Saint-Ghislain) ainsi que, depuis 2014, 11 communes de la Wallonie picarde (Antoing, Ath, Beloeil, Bernissart, Brugelette, Brunehaut, Chièvres, Leuze-en-Hainaut, Péruwelz, Rumes, Tournai).



NOS ACTIONS À DESTINATION DES PERSONNES ÉTRANGÈRES ET D'ORIGINE ÉTRANGÈRE

En collaboration avec nos partenaires

• Le parcours d'accueil des primo-arrivants



La Wallonie a souhaité mettre en place un parcours d'accueil visant une meilleure intégration des personnes étrangères, en donnant la priorité à celles qui sont récemment arrivées en Belgique : les primo-arrivants.

La Wallonie a défini les primo-arrivants comme étant les personnes étrangères séjournant en Belgique depuis moins de trois ans et disposant d'un titre de séjour de plus de trois mois, sauf les citoyens de l'Union européenne, de l'Espace économique européen, de la Suisse, et les membres de leur famille.

Ils ont l'obligation de suivre le premier axe du parcours : le module d'accueil. Mais notons que l'ensemble du parcours est ouvert à toute personne étrangère ou d'origine étrangère qui souhaite bénéficier des différents services proposés.



Un parcours en 4 axes

- Un module d'accueil (partie obligatoire pour les primo-arrivants) comprenant :
 - un bilan social
 - une information sur les droits et devoirs de toute personne résidant en Belgique
 - une aide ou une orientation vers les services d'aide à l'accomplissement des démarches administratives
- Une formation à la langue française
- Une formation à la citoyenneté
- Une orientation socioprofessionnelle

Dans ce dispositif, les centres régionaux d'intégration jouent un rôle important. En effet, lors de leur inscription à la commune, les primo-arrivants sont orientés vers eux.

Le CIMB réalise un bilan social en faisant appel, si nécessaire, à un interprète. Individuel et confidentiel, cet entretien vise à identifier les besoins de la personne sur la base de ses compétences et de ses expériences personnelles.

Le bénéficiaire sera aussi orienté vers les différents services utiles (santé, logement...) et les organismes - publics, agréés ou reconnus - concernés par les autres axes du parcours :

- les opérateurs en alphabétisation ou en français langue étrangère (FLE), selon les besoins ;
- les opérateurs dispensant le module de formation à la citoyenneté (voir infra) ;
- les organismes d'insertion socioprofessionnelle.

Si la personne souhaite s'engager dans un ou plusieurs de ces trois derniers axes du parcours, elle signera alors une convention avec le CIMB, qui s'engagera à assurer un suivi personnalisé.

Afin d'être plus proche de notre public, nous avons créé plusieurs bureaux d'accueil

COLFONTAINE

Guichet social
Rue du Pont d'Arcole, 14

MONS

Inforjeunes
Rue des Tuileries, 7

DOUR

Espace EPN - Cité Hyacinthe Harmegnies
Rue des Peupliers, 9

SAINT-GHISLAIN

CIMB
Rue Grande, 38

FRAMERIES

Maison de la Citoyenneté - Cité Bellevue
Clos des Bouvreuils, 22

TOURNAI

Maison internationale
Quai des Salines, 11

Pour prendre rendez-vous, téléphonez au
065/61.18.53

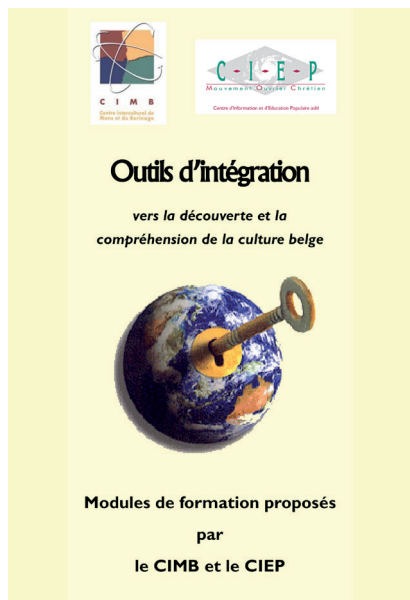
Suite au bilan, le CIMB doit également informer le primo-arrivant de ses droits et devoirs en tant que personne résidant en Belgique.

A noter que la personne peut également bénéficier d'un soutien dans ses démarches d'insertion socioprofessionnelle, au sein du CIMB, suite à son bilan social : aide dans les démarches d'équivalence de diplôme et de permis de travail, information sur la validation de compétences, orientation vers les opérateurs de formation en fonction de son profil...

• Les formations et séances d'information

Les formations que nous organisons, ou vers lesquelles nous orientons le public, visent principalement à permettre aux personnes étrangères de mieux appréhender leur nouvel environnement, d'apprendre le français ou encore de faciliter leur insertion sur le marché de l'emploi belge.

Il s'agit notamment des formations à la citoyenneté dont nous avons parlé dans le parcours d'accueil.



Outils d'intégration
*vers la découverte et la
compréhension de la culture belge*

**Modules de formation proposés
par
le CIMB et le CIEP**

L'une d'elles a été mise en place par le CIMB avec le CIEP Hainaut Centre. Intitulée « Outils d'intégration : vers la découverte et la compréhension de la culture belge », elle a pour objectif de donner des informations de base aux nouveaux migrants concernant leur pays d'accueil, pour favoriser une meilleure connaissance du système politique et administratif belge ainsi que des institutions et services de la région. Elle vise aussi la compréhension des codes et conventions culturels belges afin d'accroître les chances de réussir son parcours d'intégration et faire preuve d'une véritable capacité d'adaptation.

Des formations à la citoyenneté sont également proposées par d'autres opérateurs de la région, suite au travail de formation de formateurs, réalisé dans ce domaine par le Dispositif de concertation et d'appui aux Centres régionaux d'intégration (DisCRI¹), à la demande de la Wallonie.

Nous orientons également le public vers d'autres types de formation, telles que celles en français, langue étrangère ou en alphabétisation, et si nécessaire, nous mettons en place, avec nos partenaires, des modules supplémentaires en alpha/FLE, insertion socioprofessionnelle et citoyenneté.

De même, nous pouvons organiser ou apporter un soutien à d'autres formations utiles à notre public, en fonction de leurs besoins et des demandes exprimées par nos partenaires.

Enfin, nous organisons des séances d'information, notamment les « Espaces interculturels », sur des thématiques telles que l'équivalence de diplôme, les démarches pour obtenir la nationalité belge, le droit de vote aux élections communales, l'accès aux soins de santé...

Si vous souhaitez plus d'informations sur nos formations ou nos séances d'information, contactez Hüseyin Bozbiyik au 065/61.18.59 ou par mail : huseyin.bozbiyik@cimb.be

¹ Le DisCRI a pour but d'apporter un appui technique, logistique et pédagogique aux Centres Régionaux d'Intégration (CRI) et de constituer un lieu de concertation et d'échanges de pratiques.

• Les outils d'information

Nous menons régulièrement des campagnes d'information et de sensibilisation : le droit de vote aux élections communales, l'accès aux soins de santé dans le cadre de l'aide médicale urgente, etc. Pour ce faire, nous réalisons divers supports (affiches, brochures) que nous diffusons via notre site, notre newsletter ou encore notre trimestriel « Nos Liens ».

Nous avons également créé un Passeport du Migrant. Adapté à chaque Commune de notre ressort territorial, il est conçu comme un manuel d'aide et d'information qui s'adresse aux personnes étrangères et d'origine étrangère ré-



cemment installées dans la région. Il s'articule autour de plusieurs thématiques liées aux préoccupations que peuvent connaître les personnes migrantes à leur arrivée sur le territoire (logement, santé, emploi, enseignement...) en leur donnant des informations générales, spécifiques à leur Commune (personnes de contact et numéros de téléphone, adresses e-mails, sites web...). Le Passeport du Migrant est disponible en plusieurs langues.

Si vous souhaitez davantage d'informations sur nos publications et outils, ou vous inscrire à notre newsletter, contactez Jimmy Dendoncker au 065/61.18.55 ou par mail : jimmy.dendoncker@cimb.be

NOS ACTIONS AVEC ET POUR LES ASSOCIATIONS ET INSTITUTIONS

- **Les formations et séances d'information**

Nous pouvons organiser, en fonction des demandes, différentes formations à destination des professionnels :

- **L'accueil des personnes étrangères et l'interculturalité**

Nous avons déjà mis en place diverses formations destinées à permettre aux professionnels en contact avec le public étranger (personnel des Communes et des CPAS, membres d'associations et autres travailleurs sociaux) de développer leurs compétences en communication interculturelle, c'est-à-dire d'améliorer leurs interventions vis-à-vis d'un public issu de l'immigration. Organisées sur quelques jours, avec des organismes spécialisés dans le domaine, leur contenu peut être modulé en fonction des demandes spécifiques des participants, notamment de leur domaine d'activités.

- **Le droit des étrangers**

Matière complexe et en constante évolution le droit des étrangers nécessite des formations, à la fois de base sur les aspects généraux, pour aider les travailleurs sociaux à « déblayer le terrain », mais aussi des modules plus spécifiques dans des matières précises, pour les professionnels chevronnés.



• L'apprentissage du français

Les formations de formateurs en alphabétisation et en français langue étrangère reprennent les bases du travail de formateur et abordent les volets pédagogique et politique mais également interculturel, étant donné la diversité des publics rencontrés.

Nous organisons également, pour ces formateurs, des « Journées pédagogiques », avec les Partenaires pour l'Alpha et le FLE (voir infra), sur des thématiques choisies en fonction de leurs besoins, de l'actualité et des centres d'intérêt des groupes d'apprenants. Leurs objectifs sont la découverte et l'échange d'outils pédagogiques et de bonnes pratiques en matière de formation.



• La gestion d'asbl et de projets

Gérer une asbl n'est pas toujours évident pour les personnes qui ont peu d'expérience. C'est pourquoi la formation « Gestion d'asbl » propose des outils de base : comment établir un plan financier et un budget, comment trouver des financements...

De même, la gestion de projets peut faire l'objet d'un module, dont l'objectif est de permettre aux responsables d'associations d'améliorer leurs capacités à concevoir, programmer, réaliser et évaluer des projets.

Nous organisons également des **séances d'information** sur de nombreuses thématiques, principalement à destination des travailleurs sociaux qui accompagnent les personnes étrangères dans leurs démarches, mais également pour toute personne intéressée, sur le regroupement familial, les permis de travail, le code de la nationalité, l'accès à la santé pour les étrangers ... Celles-ci sont également l'occasion de présenter des outils pédagogiques liés à ces thématiques.



Espaces interculturels

Le CIMB vous invite à sa
6^{ème} matinée d'échanges

*Le nouveau code de la nationalité
Le regroupement familial*

Si vous souhaitez plus d'informations sur nos formations ou séances d'information, contactez Hüseyin Bozbiyik au 065/61.18.59 ou par mail : huseyin.bozbiyik@cimb.be

• **L'accompagnement des projets**

Nous avons également pour mission d'accompagner les organismes qui mènent des actions relatives à l'intégration des personnes étrangères.

Cet accompagnement peut prendre différentes formes :

- une aide à l'introduction de dossiers lors d'appels à projets (Initiatives Locales d'Intégration de la Wallonie-ILI, Fondation Roi Baudouin...) ou d'une demande d'agrément ;
- un suivi, des conseils, un soutien logistique dans les projets et les actions menées ;
- la promotion d'événements (mailing, newsletter, site, stand d'information...)
- un soutien, une collaboration voire un partenariat, selon les projets ;
- une aide de quelques heures, par des partenaires professionnels, pour gérer la comptabilité liée à ces activités ;
- ...

Pour obtenir davantage d'informations sur l'accompagnement des projets, contactez Mehdi Mouffok au 065/61.18.58 ou par mail : mehdi.mouffok@cimb.be

Pour des informations concernant la promotion d'activités, contactez Jimmy Dendoncker au 065/61.18.55 ou par mail : jimmy.dendoncker@cimb.be

- **La mise en réseau**

Nous proposons à tous nos partenaires de faire connaître leurs actions mais aussi de se tenir informés des services, activités et ressources diverses disponibles dans la région et ainsi de nouer des collaborations pour développer de nouveaux projets ou optimiser des actions déjà existantes.



Cette mise en réseau est réalisée dans le cadre des Plateformes du Plan Local d'Intégration (PLI), dont les thématiques ont été définies selon les axes du parcours d'accueil des primo-arrivants :

- **Apprentissage du français**

La Plateforme des « **Partenaires pour l'Alpha et le FLE** » réunit des opérateurs compétents dans ces matières mais aussi d'autres organismes soucieux de cette problématique, en vue de promouvoir une offre de qualité tenant compte des besoins des usagers. Elle mène de nombreuses actions dans la région : état des lieux de l'offre de formation, identification des besoins, sensibilisation, journées pédagogiques ...

- **Citoyenneté**

Les partenaires de la Plateforme Citoyenneté veillent à proposer un accueil de qualité, qui passe notamment par l'information sur les

droits et des devoirs de chacun, la possibilité de faire découvrir la société belge, l'environnement local et les ressources à disposition des personnes étrangères en matière de santé, de logement, de culture...

- Orientation socio-professionnelle

L'objectif de la Plateforme ISP est de permettre un accompagnement adapté dans les démarches d'insertion socioprofessionnelle du public étranger, en tenant compte de ses spécificités.

En termes de réseaux, il est également important de noter que le CIMB participe aux Plans de Cohésion Sociale (PCS) des Communes de son territoire. Articuler le PLI et les PCS est essentiel puisque le CIMB informe les groupes de travail auxquels il participe, ainsi que les Commissions d'accompagnement des différents PCS (dont il est un partenaire obligatoire), des problématiques spécifiques aux personnes issues de l'immigration. Inversement, les PCS relaient au CIMB, notamment via les Plateformes, les questions et demandes de la population et des associations de leur Commune.

Le PLI et le PCS : quelles différences ?

Le PCS et le PLI sont des dispositifs qui visent le renforcement de la cohésion sociale.

Si le PCS répond à une logique territoriale communale et tient compte de tous les publics, le PLI du CIMB, quant à lui, répond aux besoins des personnes étrangères et d'origine étrangère sur l'ensemble des communes de son ressort territorial. Il s'intéresse donc à un public plus ciblé mais sur un territoire plus large.

Pour plus d'informations sur ces Plateformes, n'hésitez pas à contacter Laurie Iserbyt au 065/61.18.56 ou par mail : laurie.iserbyt@cimb.be

- **La mise à disposition d'informations utiles : statistiques et documentation**

Nous menons régulièrement un travail de récolte de statistiques mais également d'autres informations utiles, notamment auprès de nos partenaires locaux, afin d'établir un diagnostic de la situation de la population étrangère de la région : nombre, nationalités représentées, sexe, âge, actions existantes en leur faveur, besoins exprimés...

Nous mettons aussi à disposition de la documentation : livres, articles, outils pédagogiques... Des valises thématiques vous permettront de vous informer ou de travailler avec des groupes sur : l'histoire de l'immigration en Belgique, les concepts d'interculturalité et d'intégration, la citoyenneté, l'insertion socioprofessionnelle, la santé...

Pour les statistiques et diagnostics concernant la population étrangère de la région, consultez le dossier « Plan local d'intégration » sur notre site www.cimb.be

Si vous souhaitez davantage d'informations sur notre centre de documentation, contactez Jimmy Dendoncker au 065/61.18.55 ou par mail : jimmy.dendoncker@cimb.be.

- **Nos autres services**

- Les animations autour des « Valises interculturelles »

Les écoles et les associations peuvent faire gratuitement appel au CIMB pour proposer des animations aux enfants et adolescents sous forme de

lectures vivantes, de jeux éducatifs et d'échanges. Réalisées avec le concours d'animateurs de la Province de Hainaut, elles sont à la fois ludiques, divertissantes et éducatives, et sensibilisent les enfants et adolescents aux valeurs telles que la tolérance et le respect de l'autre.



Pour davantage d'informations, contactez Mehdi Mouffok au 065/61.18.58 ou par mail : mehdi.mouffok@cimb.be

- La collaboration avec le Service de Traduction et d'Interprétariat en milieu social wallon

Si vous rencontrez des personnes s'exprimant difficilement en français, dans le cadre de votre activité professionnelle ou au sein de votre association, vous pouvez faire appel au Service de Traduction et d'Interprétariat en milieu social wallon (SeTIS wallon).

Des traducteurs et des interprètes sont disponibles pour une vingtaine de langues (la liste peut être consultée sur www.setisw.be).

Il est possible de demander le déplacement d'un interprète dans différents contextes : rencontre avec un avocat, un médecin, l'ONE, en milieu scolaire,... mais pas dans les Palais de justice, où seules des personnes assermentées sont autorisées.

Le respect de règles déontologiques, dont la confidentialité, est un élément essentiel à souligner, de même que la formation au vocabulaire spécifique aux différents domaines d'intervention.

Il est également possible de bénéficier d'une traduction écrite, sauf pour les documents officiels (comme l'équivalence de diplômes), ces derniers exigeant les services d'un traducteur assermenté.

Le SeTIS wallon propose également un service d'interprétariat par téléphone.

Pour plus d'informations, contactez Laurie Iserbyt au 065/61.18.56 ou par mail : laurie.iserbyt@cimb.be



NOTRE ÉQUIPE

Coordonnées générales

Rue Grande, 38 - 7330 Saint-Ghislain

Tél. 065/61.18.50

Fax 065/43.00.48

cimb@skynet.be

www.cimb.be

Direction

Piera Micciche

Directrice

065/61.18.51 – 0479/944.485

piera.micciche@cimb.be

Service administratif

Corinne Ghilneux

Secrétaire

065/61.18.50 – 0479/944.489

cimb@skynet.be

Artemizia Fratini

Assistante administrative

065/61.18.50 – 0479/944.503

artemizia.fratini@cimb.be

Marianne Grégoire

Assistante administrative et
financière

065/61.18.53 – 0471/835.298

marianne.gregoire@cimb.be

Service projets

Laurie Iserbyt

Coordinatrice de projets
065/61.18.56 – 0479/944.498
laurie.iserbyt@cimb.be

Hüseyin Bozbiyik

Responsable de projets
Formation
065/61.18.59 – 0479/944.490
huseyin.bozbiyik@cimb.be

Jimmy Dendoncker

Responsable de projets
Information et communication
065/61.18.55 – 0479/944.499
jimmy.dendoncker@cimb.be

Mehdi Mouffok

Responsable de projets
Accompagnement des initiatives
locales et animations
065/61.18.58 – 0479/944.480
mehdi.mouffok@cimb.be

Marie-Antoinette Dicara

Responsable de projets - Bilan social
065/61.18.57 – 0473/661.494
marie.dicara@cimb.be

Yves Defosse

Responsable de projets - Bilan social
065/61.18.52 – 0479/944.482
yves.defosse@cimb.be

Francesco Marra

Responsable de projets - Bilan social
065/61.18.54 – 0490/42.40.62
francesco.marra@cimb.be

Céline Chevalier

Responsable de projets – Insertion
socioprofessionnelle
065/61.18.61 – 0490/41.03.59
celine.chevalier@cimb.be

Avec le soutien du Service Public de Wallonie -
Direction générale opérationnelle des Pouvoirs locaux,
de l'Action sociale et de la Santé (DGO5), de fonds européens, de la
Province de Hainaut et des Communes de notre ressort territorial

